

04.03.2009 Campagne femmes

Mesdames, Messieurs,

En juillet 1996, la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes est entrée en vigueur, loi qui interdit en particulier la discrimination dans le domaine de l'activité rémunérée. Beaucoup a été fait sur le plan légal, mais cela ne suffit pas, encore faut-il que cela se concrétise !

Voyons ensemble quelques courbes statistiques à ce sujet !

Formation : nos courbes seront bientôt belles !

Depuis 1999, on observe une tendance générale à une élévation du niveau de formation des femmes et des hommes et l'écart se réduit.

Entre 1999 et 2007, le taux de femmes qui a fréquenté une haute école a passé de 9 à 16,7% et le taux d'hommes, de 20,1 à 25,9% dans la population des 25 à 64 ans.

Choix de la profession : nos courbes sont différentes !

Le choix de la profession est fortement lié au sexe.

A l'université, elles sont plus nombreuses que les hommes en sciences humaines et sociales, en droit, ainsi qu'en médecine et pharmacie. Elles sont bien moins nombreuses en sciences exactes, naturelles et techniques.

Ces clivages n'ont que peu évolué depuis 1990.

Dans l'enseignement, en 2006, elles sont très majoritaire au niveau préscolaire (95,2%), 78,8% au degré primaire, 50,5% au degré secondaire, 40,9% au degré secondaire II et très minoritaire au niveau universitaire, cependant la courbe a une tendance positive et leur part a passé de 5,7% en 1995 à 14,6% en 2007.

Emploi : des courbes à améliorer !

76% des hommes en âge de travailler ont une activité professionnelle, contre 60% des femmes seulement. La plus grande différence s'observe entre 25 et 40 ans, où les femmes quittent leur emploi pour élever leurs enfants, mais depuis 1990, le taux d'activité des femmes s'est élevé dans toutes les catégories d'âges. La courbe est donc favorable !

Parmi les gens qui n'ont pas d'activité professionnelle, la majorité est préretraîtée, mais on compte quand même 23% de femmes au foyer et 1% d'hommes au foyer.

57% des femmes qui ont une activité professionnelle l'exercent à temps partiel, contre 12% des hommes.

Salaires : des courbes qui s'améliorent !

Selon une étude mandatée par l'OFS et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, 60% des différences de salaire résultent de facteurs comme l'expérience professionnelle, les interruptions pour élever les enfants ou la formation, mais 40% ne correspondent à rien et doivent être considérés comme de la discrimination.

L'écart salarial dans le secteur privé était de 23,8% en 1994. Il n'est plus que de 19,1%. Ca s'améliore, mais c'est lent... Dans l'administration fédérale, cette différence est d'environ 13%, mais on était à 10% en 2004 et on est en train d'augmenter à nouveau.

Politique : nous améliorons les courbes !

Les femmes constituent la majeure partie de la population en âge de voter, soit 53%.

Au Conseil fédéral, il y a trois femmes sur sept. On se rapproche de la parité, c'est un véritable exemple pour toute la Suisse.

Au Parlement, on fait moins bien : 35% des candidatures, 29,5% des élues au Conseil national, 21,7% des élues au Conseil des Etats.

Au sein des gouvernements cantonaux, la proportion de femmes est de 19,9%, c'est ce que nous avons aussi à Neuchâtel, avec une élue sur cinq.

Les parlements cantonaux comptent 26,3% de femmes.

Le PS s'efforce d'arriver à la parité. Il présente plus de 40 femmes aux élections au Grand Conseil et soutient les femmes qui se présentent par une campagne particulière.